



INVESTIR ET S'IMPLANTER EN RUSSIE
TOUS LES RISQUES SONT ÉVIDENTS QUAND VOUS
SAVEZ CE QUE VOUS CHERCHEZ

SGS

MAÎTRISER LES RISQUES EN COMPRENANT LES US ET COUTUMES DES MARCHÉS LOCAUX

Les investissements sont des facteurs principaux de croissance économique, surtout dans les pays et les zones possédant un fort potentiel de croissance.

La Russie reste, de ce fait, une zone très attractive pour les investisseurs étrangers et, les français en particuliers. Les projets d'investissements industriels en Russie rentrent dans une nouvelle phase de développement.

D'une part, les industriels français deviennent de plus en plus expérimentés et connaissent le terrain. D'autre part, ils sont de plus en plus concurrencés non seulement par leurs confrères occidentaux mais également par les fabricants avec les technologies « low cost » venant de l'Asie, à laquelle il faut faire face vis-à-vis des commanditaires russes, qui savent choisir leurs partenaires.

Avant de décider de réaliser ou d'investir dans un projet en Russie ou ailleurs, vous devez prendre en compte tous les risques qui pourraient compromettre votre succès.

Certains risques sont difficiles à gérer. Pour y faire face, il est nécessaire d'avoir recours à des mécanismes robustes de protection et/ou de correction, tels que l'assurance, la protection de change, les arrangements contractuels, les provisions budgétaires et les lignes de crédits.

Ces risques comprennent :

Risques légaux : insolvabilité de l'entrepreneur, ruptures de contrats.

Risques du marché et Risques politiques : prix et fluctuation de devises, changements de législation, agitation civile, guerre, terrorisme.

Autres risques : catastrophes naturelles, cas de force majeure. Cependant, certains risques sont sous votre contrôle et peuvent être gérés en utilisant des outils préventifs adéquats tels que l'audit préalable (*Due Diligence*), la supervision ou la vérification de projet.

Ces risques comprennent :

Risques techniques et opérationnels : défaut de conception, matériaux inadaptés, mauvaise exécution des travaux ou fournisseurs défaillants.

Risques sociaux et environnementaux : pollution, conditions de travail, santé, sécurité, acquisition des terrains, conservation de la biodiversité.

Risques économiques : coût de construction, d'approvisionnement, d'exploitation ou de maintenance. Étonnamment, ce sont ces risques qui, le plus souvent, entraînent des dépassements de coûts et des retards. Pourtant, ceux-ci peuvent être évités très facilement.

Toutefois, avant de décider d'investir, il faut bien comprendre les mécanismes et l'organisation de ces marchés. En premier lieu, il est important de prendre en compte toutes les étapes dont le projet est réellement composé et les délais de réalisation de chaque étape.

Deuxièmement, l'appréhension de la législation internationale et locale en vigueur permet d'avoir une vision sur les possibilités et les contraintes du projet.

Par suite, la compréhension du fonctionnement des administrations, des acteurs locaux et de leur rôle aide à évincer les erreurs stratégiques.

Enfin, pour finir, la maîtrise des informations du dossier permet

d'appréhender, en amont du projet, les risques techniques et opérationnels d'investissements.

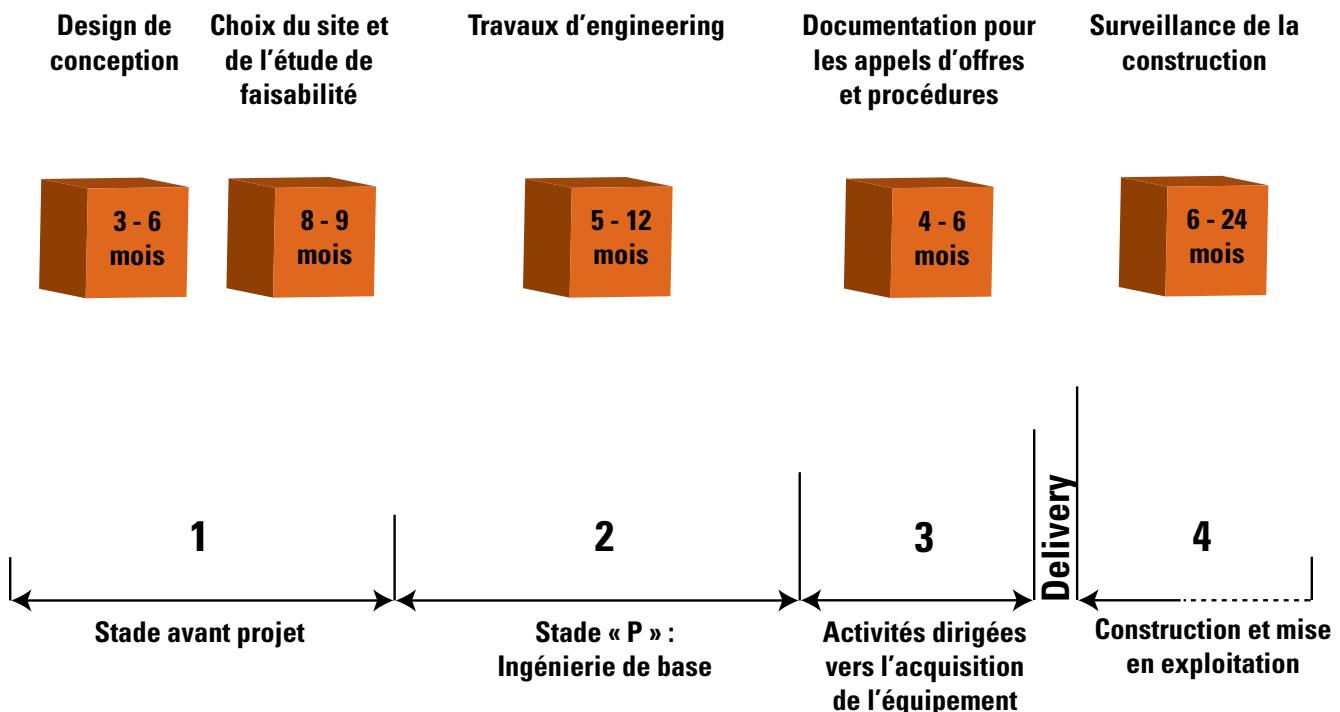
LES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS RÉGISSANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONSTRUCTION CIVILE AU SEIN DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

1. Code de l'urbanisme de la Fédération de Russie (loi fédérale 190-FZ) : Ce Code régit aussi bien l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.
2. Les règles d'utilisation des terres et le développement de la construction (ППЗ) : Ce document est approuvé par les actes réglementaires juridiques de l'administration locale, par les règlements des autorités de l'État de la Fédération de Russie, par les autorités des villes de statuts fédéraux comme Moscou et Saint-Pétersbourg. Il définit les zones territoriales, la réglementation d'urbanisme, les procédures à suivre afin d'effectuer des modifications.
3. Le décret d'État de la Fédération de Russie N° 87 du 16 Février 2008
4. La loi fédérale sur la sécurité industrielle des sites de production dangereux 116-FZ.
5. Les règlements techniques, les codes de pratiques, les normes de construction (SNIP), les normes locales (GOST), les règles de sécurité et autres règlements.

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET D'INVESTISSEMENT EN RUSSIE

1. Décision d'investisseur ;
2. Étude de faisabilité du projet ;
3. Choix d'un terrain de construction ;
4. Obtention des permis initiaux ;
5. Élaboration du dossier de projet ;
 - 5.1. Choix du matériel/procès/ équipements ;
 - 5.2. Certification des équipements aux normes locales russes ;
 - 5.3. Livraison des équipements ;
6. Validation de la documentation du projet ;
7. Obtention d'un permis de construire et organisation du chantier ;
8. Réalisation des travaux publics et construction ;
 - 8.1 Installation de l'équipement ;
 - 8.2 Mise en service ;
 - 8.3 Essais de réception avant l'exploitation ;
9. Mise en service de l'ensemble industriel ;
10. Certification des produits fabriqués ;
11. Obtention de la licence de fabrication.

DÉLAIS DES ÉTAPES D'INVESTISSEMENT



Les acteurs du développement urbain en Russie

1. **Investisseur (Инвестор)** : (Partie 2 de l'article 4 de la loi fédérale FZ-39 sur « l'investissement dans la Fédération de Russie sous forme d'investissements au capital »). Ils réalisent des investissements avec leurs capitaux propres ou empruntés dans la Fédération de la Russie, en conformité avec la législation en vigueur. Les investisseurs peuvent être des personnes physiques ou morales, créés sur la base d'un accord d'activités communes, n'ayant pas de statut de personnes juridiques, d'associations de personnes morales, les pouvoirs publics, les collectivités locales et les entrepreneurs étrangers (ci-après, les investisseurs étrangers).

2. **Développeur ou Promoteur (Застройщик)** : personne physique ou morale qui assure, sur le terrain qui lui appartient, la construction, la reconstruction, la réparation de la construction et la mise en œuvre des études d'ingénierie, la préparation de la documentation liée au projet de la construction.

3. **Représentant Officiel Technique du Client (Технический заказчик)** : personne physique ou morale, chargée par le client :

- Agir en son nom propre et pour son compte afin de :
 - conclure les contrats d'engineering,
 - rédiger des documents du projet de construction,
 - réaliser la reconstruction,
 - réaliser les travaux de gros œuvres ;
- Mener les travaux de préparation des bâtiments pour la réalisation de construction, la reconstruction etc.
- Présenter aux personnes qui effectuent des études d'ingénierie et (ou) réalisent la documentation du projet, la construction, la reconstruction, les gros œuvres de construction, les matériaux et les documents nécessaires pour effectuer ce type de travaux ;
- Valider les documents du projet ;
- Signer les documents requis pour obtenir un permis de mise en exploitation de l'ensemble de l'unité industrielle ;
- Exécuter d'autres fonctions prévues par le Code d'urbanisme.

Le Développeur a le droit d'accomplir lui-même les fonctions du Représentant Officiel Technique du Client.

4. **Sous-traitants (Подрядчики)** : Ils peuvent être des personnes physiques ou morales qui effectuent des travaux selon le contrat de sous-traitance ou contrats d'État signés avec le client, en conformité avec le Code d'urbanisme de la Fédération de Russie. Les sous-traitants sont tenus avoir une licence pour l'exercice de ces activités, soumises à l'agrément conforme à la loi fédérale (article 4 de la FZ-39).
5. **Designer (Проектировщик)** : personne physique ou morale réalisant les travaux d'engineering de la construction.
6. **Organisme exploitant (Эксплуатирующая организация)** : organisation morale qui exploite directement l'objet des gros œuvres.

À QUI NOS SERVICES SE DESTINENT

Les spécialistes impliqués dans le processus d'investissement et de construction :

- investisseurs ;
- propriétaires du site industriels ;

- cabinet d'engineering ;
- promoteurs ;
- fabricants d'équipements ;
- etc.



Les fonctions des acteurs du développement urbain

1. Investisseur : il assure le financement du projet d'investissement.
2. Développeur ou Promoteur : Il est le propriétaire du terrain en cours de construction. Il devient ensuite le propriétaire de l'objet des gros œuvres.
3. Représentant Officiel Technique du Client :
 - a. remplit toutes les fonctions liées aux aspects juridiques et documentaires de l'organisation de la construction depuis la décision de construire ;
 - b. obtient la documentation initiale du permis (*Исходно-разрешительная документация (ИРД)*) ;
 - c. mène les études ;
 - d. signe des contrats d'engineering, obtient la conclusion de l'expertise de la documentation du projet, obtient le permis de construction et l'ouverture du chantier, réalise la supervision lors de la construction, passe des commandes d'équipement ;
 - e. met en exploitation d'objet de construction avant l'obtention du permis de mise en exploitation.
4. Designer : il réalise la documentation pour la construction et est impliqué dans le processus de sa validation.
5. Organisme exploitant : exécute des travaux de construction.
6. Fournisseur d'équipement : fournit des équipements et obtient leur certification aux normes locales.

7. Superviseur et administrateur : assurent la surveillance du projet en conformité avec les règlements administratifs.

8. Organisme exploitant : exploite l'objet de la construction après la construction.

COMPOSITION DES DOSSIERS GÉNÉRAUX : DOCUMENTS REQUIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'INVESTISSEMENT EN RUSSIE

1. Documentation initiale de permis.
2. Documentation du projet.
3. Documentation de travail du projet.
4. Documentation pour l'exécution.
5. Certificats des matières premières, des produits etc.
6. Documentation technique pour l'équipement.
7. Documentation opérationnelle.
8. Documentation supplémentaire pour les installations de production dangereuses.

Très souvent, pour mener les projets d'implantation industrielle en Russie, il est judicieux de faire intervenir un organisme indépendant qui peut exercer le rôle de Représentant Officiel Technique du Client. Cela permet aux investisseurs et aux promoteurs de maîtriser les risques opérationnels et techniques de leurs projets.

SGS peut agir en tant qu'expert indépendant et vous fournir les services adaptés pour tous vos projets d'énergie et d'infrastructures.

UNE PALETTE D'OUTILS DISPONIBLE POUR RÉDUIRE TOUS LES RISQUES OPÉRATIONNELS ET TECHNIQUES

ÉTUDE DE PRÉ-FAISABILITÉ

- Étude de conception ;
- Étude de site ;
- Assistance à la passation des marchés ;
- Revue des spécifications ;
- Assistance à la sélection des fournisseurs et des sous-traitants ;
- Revue des permis et des licences.

DUE DILIGENCE TECHNIQUE

- Revue de conception ;
- Évaluation de site ;
- Évaluation technique des contrats ;
- Vérification des spécifications ;
- Revue de qualifications des fournisseurs et des sous-traitants ;
- Revue des permis et des licences.

GESTION DU PROJET

- Supervision de la construction ;
- Contrôle du budget ;
- Revue des décomptes de travaux ;
- Passation des marchés d'ingénierie, travaux et fournitures ;
- Équipes d'experts sur site ;
- Systèmes de gestion de projet.



MONITORING DE PROJET

- Monitoring des étapes clefs ;
- Revue des plannings ;
- Revue des coûts ;
- Revue de qualité ;
- Visites sur site et rapport sur l'état d'avancement des travaux.

CONTRÔLE DE FABRICATION

- Contrôle qualité ;
- Revue de documentation sur les matériaux et les équipements ;
- Supervision des essais de production ;
- Surveillance des chargements / déchargements et transport ;
- Certification de produits.

SUPERVISION DE LA CONSTRUCTION

- Supervision du site selon les règlements de construction ;
- Surveillance continue des entreprises ;
- Surveillance des tests d'essais ;
- Documents de récolement.

MISE EN SERVICE

- Vérification des procédures de mise en service ;
- Surveillance des tests de mise en service ;
- Évaluation des résultats des tests ;
- Supervision de la mise en exploitation et de la réception des installations ;
- Émission des certificats d'achèvement ;
- Certificats de réception provisoire ou définitive.

QUI SOMMES NOUS ?

SGS

Fondée en 1878 à Rouen, SGS est aujourd'hui le leader mondial en matière d'inspections, de contrôles, d'analyses et de certifications. Avec plus de 75 000 collaborateurs, SGS gère un réseau de 1500 bureaux et laboratoires, répartis dans le monde entier. Notre implantation et nos compétences nous placent comme le premier réseau de laboratoires privés et indépendants au monde.

NOTRE ÉTHIQUE, NOS VALEURS

Le Groupe SGS n'a aucun intérêt dans les domaines industriels, commerciaux ou financiers qui puisse compromettre son indépendance.

SGS VOUS AIDE DANS TOUTES VOS DÉMARCHES VERS LE MARCHÉ RUSSE

Implantée en Russie depuis 1981, SGS est accréditée pour le système de certification russe GOST R par l'Agence Fédérale de Réglementation Technique et de Métrologie, depuis 1993.

Le groupe possède aujourd'hui un vaste champ d'accréditations qui englobe une grande majorité de biens de consommation, d'équipements électriques et industriels.

SGS vous aide ainsi dans vos démarches à l'exportation et vous apporte :

- Une palette d'outils disponible pour réduire tous les risques opérationnels et techniques de vos projets ;
- 31 ans d'expérience sur le marché russe ;
- la compétence de ses experts accrédités parlant anglais, français et russe ;
- une assistance de nos filiales en Russie et en CEI qui comptent plus de 3 300 employés ;
- des conseils pertinents concernant la réglementation normative en Russie et en CEI ;
- une optimisation de vos démarches d'implantation industrielle.

CONTACT

SGS Monitoring GOST
29, avenue Aristide Briand
94111 – Arcueil Cedex
t. +33 (0)1 41 24 83 28
m. +33 (0)6 82 90 17 28
f. +33 (0)1 41 24 83 38
olga.michau@sgs.com
www.sgsgroup.fr/GOST

WWW.SGS.COM
WWW.SGSGROUP.FR